

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation:	PERCARBONATE DE SOUDE
1. 1. 1. Nom de la préparation:	PERCARBONATE DE SOUDE
1. 1. 2. Contient:	• Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:	Formulation industrielle. Uniquement pour usage utilisateur professionnel/utilisateur industriel
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 Courriel: msds.ciron@ciron.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence:	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Tox. aiguë 4 / SGH07 - H302 ** Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 ** Mat. sol. comb. 2 / SGH03 - H272 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

• Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

2. 2. 2. Contient:

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

2. 2. 3. Mention de danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2. 2. 4. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

2. 2. 5. Intervention:

P370 En cas d'incendie:

P378 Utiliser eau en grande quantité pour l'extinction.

P301 EN CAS D'INGESTION:

P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

2. 2. 6. Stockage:

Stocker à l'écart des matières combustibles

2. 2. 7. Elimination:

P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

2. 3. Dangers principaux:

lésions oculaires graves. Nocif en cas d'ingestion. Peut aggraver un incendie; comburant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Autres dangers: substance non considérée comme PBT / vPvB
Le produit ne répond pas aux critères relatifs aux propriétés de perturbation endocrinienne.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Sels provenant d'acides inorganiques

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)
- N° CE: 239-707-6 - N° CAS: 15630-89-4
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457268-30-XXXX
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 80 < C <= 90
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH03 * Mat. sol. comb. 2 - H272
- * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302
- * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

- carbonate de sodium
- N° Id: 011-005-00-2 - N° CE: 207-838-8 - N° CAS: 497-19-8
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19-XXXX
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Laver immédiatement à l'eau abondante (pendant au moins 20 minutes), y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4. 1. 5. Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Lésions oculaires graves

4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Données non disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

5. 1. Moyens d'extinction:	eau en grande quantité
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Peut aggraver un incendie; comburant.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur / étincelles / flamme nue. Ne pas fumer.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à des températures comprises entre 5 et 40 °C.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccififs, savons métalliques).
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Voir rubrique 1.2

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	Il n'existe pas de valeurs limites d'exposition pour les substances qui constituent le produit

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
8. 2. 3. Protection des yeux:	lunettes de sécurité à protection intégrale
8. 2. 4. Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
8. 2. 5. Protection des mains:	gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 6. Protection de la peau et du corps:	tenue de protection antistatique ignifuge
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement.
8. 4. Mesure(s) d'hygiène:	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique:	solide poudre cristalline
9. 1. 2. Couleur:	blanc
9. 1. 3. Odeur:	inodore
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé.
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Inflammabilité:	Non applicable.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
9. 1. 8. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Non déterminé.
9. 1. 11. PH:	10.4 - 10.6 (1%)
9. 1. 12. Solubilité:	140 kg/m ³ (eau ; 20°C)
9. 1. 13. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
9. 1. 14. Pression de vapeur:	Non déterminé.
9. 1. 15. Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
9. 1. 16. Densité et / ou densité relative:	2.01
9. 1. 17. Caractéristiques des particules:	Non déterminé.
9. 1. 18. Viscosité cinématique:	Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9.2. Autres informations:

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Peut aggraver un incendie; comburant.

10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Peut aggraver un incendie; comburant.

10. 4. Conditions à éviter: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur / étincelles / flamme nue. Ne pas fumer.
Humidité

10. 5. Matières incompatibles: Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).
Eau

10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Inhalation: Non classé.
Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) (CAS n°15630-89-4) : CL50/inhalation/ > 5mg/L
Carbonate de sodium (CAS n°497-19-8) : CL50/inhalation/ > 5mg/L

11. 1. 2. Contact avec la peau: Non classé.
Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) (CAS n°15630-89-4) : DL50/cutanée/rat = > 2000 mg/kg
Carbonate de sodium (CAS n°497-19-8) : DL50/cutanée/rat = > 2000 mg/kg

11. 1. 3. Contact avec les yeux: * Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 * Provoque de graves lésions des yeux.

11. 1. 4. Ingestion: * Tox. aiguë 4 / SGH07 - H302 * Nocif en cas d'ingestion.
Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) (CAS n°15630-89-4) : DL50/orale/rat = 1034mg/kg
Carbonate de sodium (CAS n°497-19-8) : DL50/orale/rat = 2800 mg/kg

11. 1. 5. Sensibilisation: Non classé.

11. 1. 6. Toxicité chronique: Non classé.

11. 1. 7. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: Non classé.

11. 2. Informations sur les autres dangers: Données non disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit. Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Données non disponibles.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Données non disponibles.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	substance non considérée comme PBT / vPvB
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Le produit ne répond pas aux critères relatifs aux propriétés de perturbation endocrinienne.
12. 7. Autres effets néfastes:	Données non disponibles.
12. 8. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3378
14. 2. 1. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	5.1
14. 3. 4. Code danger:	50
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	O2
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P002 IBC08 LP02 R001 -/ B3
14. 3. 7. Code de restriction en tunnels:	E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	5.1
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 4. 3. Polluant marin:	Non
14. 4. 4. N° FS:	F-A, S-Q
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	5.1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P002 LP02
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	5.1
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	5.1
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Risque de lésions oculaires graves
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Données non disponibles.
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Données non disponibles.
15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION	
15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation de la sécurité chimique a été faite pour cette substance.
16. AUTRES INFORMATIONS	
16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 4. Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	23/02/2005
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	17/07/2020
16. 5. 3. Date de révision:	27/03/2023

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PERCARBONATE DE SOUDE

Version:3

Date de révision: 27/03/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 5. 4. Version:	3
16. 6. Réalisé par:	Sds